

Votants : 75

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 27 janvier 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 02 février 2026

TRANSPORTS ET MOBILITÉ - AVENANT N°2 À LA CONVENTION DE FINANCEMENT RELATIVE À L'EXPÉRIMENTATION DE LIGNE DE CAR EXPRESS NIORT/LA ROCHELLE ENTRE LA CAN, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUNIS ATLANTIQUE, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE, LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE ET LE SYNDICAT MIXTE NOUVELLE-AQUITAINE MOBILITÉ

Titulaires et suppléants présents :

Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noémie FERREIRA, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY pouvoir à Sophie BOUTRIT, Jeanine BARBOTIN pouvoir à Dominique SIX, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Nicolas ROBIN, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Cathy Corinne GIRARDIN pouvoir à François GIBERT, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Mélina TACHE pouvoir à Lydia ZANATTA, Valérie VOLLAND pouvoir à Anne-Lydie LARRIBAU.

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Alain CANTEAU, Thierry DEVAUTOUR, Richard PAILLOUX.

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Gérard EPOULET, Michel PAILLEY.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Sonia LUSSIEZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 2 FÉVRIER 2026

**TRANSPORTS ET MOBILITÉ - AVENANT N°2 À LA CONVENTION DE FINANCEMENT RELATIVE À
L'EXPÉRIMENTATION DE LIGNE DE CAR EXPRESS NIORT/LA ROCHELLE ENTRE LA CAN,
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUNIS ATLANTIQUE, LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE, LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
ET LE SYNDICAT MIXTE NOUVELLE-AQUITAINE MOBILITÉ**

Monsieur **Alain LECOINTE**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la délibération du 28 mai 2018 portant adhésion de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) au syndicat Nouvelle Aquitaine Mobilités ;

Vu la délibération du 24 juin 2024 proposant la signature de la convention de financement relative à l'expérimentation de la ligne de car express Niort-La Rochelle ;

Vu la délibération du 7 avril 2025 proposant la signature de l'avenant 1 visant à définir les modalités techniques et financières de l'acceptation tarifaire sur la ligne 140E Niort-La Rochelle ;

Les partenaires de ce projet ont souhaité collectivement faciliter la mobilité et l'intermodalité entre leurs territoires respectifs et améliorer les conditions d'accès aux zones d'emplois de Niort, Ferrières et Périgny. L'expérimentation de la ligne express 140E Niort-La Rochelle, lancée en septembre 2024, s'étend sur une période initiale fixée à 2 ans.

Les premiers résultats encourageants confirment l'intérêt de ce service. De plus, des projets en cours d'aménagement de points d'arrêts ou de parcs relais (P+R) à proximité de la ligne (Périgny, Niort et Bessines) viendront améliorer le rabattement des usagers. Des études sur les horaires sont également menées et seront confrontées aux conclusions des enquêtes réalisées en janvier et au printemps 2025.

Afin de permettre la mise en place de ces évolutions sur la ligne et d'en mesurer ainsi le potentiel réel, le comité de pilotage réuni le 5 juin 2025 a validé le principe d'un prolongement de l'expérimentation de la ligne express pour une année supplémentaire (jusqu'en août 2027).

Le présent avenant 2 a donc pour objet de prolonger d'une année la période d'expérimentation de la ligne 140E Niort-La Rochelle, d'adapter les modalités financières relatives aux périodes d'appels de fonds, et de mettre à jour les arrêts desservis par la ligne.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve l'avenant n°2 à la convention, joint à la présente délibération ;

- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer cet avenant.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Sonia LUSSIEZ

Alain LECOINTE

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué